



Décès

Mme RIGAL Christiane le 23 décembre 2025
M.COUAILLAC Georges le 4 janvier 2026
M.RIGAL Jacques le 30 janvier 2026
M.ESTARDIE Bernard le 22 juin 2026



Nouveaux habitants

Mme GUIBON Nelly et M CHET Bruno
Jade et Tessa (Port de l'Angle)
Mme RATINIER Ilena et M.BASSALER Maxime (Port
de l'Angle) et leur enfant
Mme DIAZ Emilie et M. BRETON Antoine (Port de
l'Angle)



Mariage

M.RICHER Stéphane et Mme PAVILLOT Adeline



PACS

M. BOTELHO Alexandre et Mme LAGOA Amandine



Naissances

Lucile TEILHARD née le 8 mars 2026
Maxime BOUCHER né le 10 mars 2026
Leya MEUNIER LLORCA née le 13 avril 2026



Baptême civil

Nolan BIARD filleul de Salomé GRAVELAT le 7 avril 2026



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 9h-12h

Judi et Vendredi de 13h30-16h30

mairie@parnac.fr

05 65 20 12 94

www.parnac.fr



Parnac 46140

Dates à retenir

Dimanche 5 juillet : 11h30 Le Café associatif au PARGOU
(rte des Vergnes) organisé par la Cour de Récré

Vendredi 10 juillet : Marche parnacoise sous la pleine lune
organisée par la Gabare

Samedi 11 juillet : 10h-12h Coin des livres (salle des assos)

Dimanche 19 juillet : 11h30 Le Café associatif dans le Parc
(Bourg) organisé par la Cour de Récré

Samedi 18 et dimanche 19 juillet : Aubades

FETE VOTIVE organisée par le Comité des Fêtes

Vendredi 24 juillet :

21h : Orchestre BASTINGAGE
TAPAS Frites / Canard
23h: Dj Set avec ROMAN POPS
DJ ADRIEN TOMA

Samedi 25 juillet :

18h Apéritif animé BANDA
20H REPAS GIGOT A LA FICELLE
Avec l'orchestre DESTINATION
DJ SET

Dimanche 26 juillet :

11h 30 Dépôt de gerbe au monument aux morts
apéritif offert par le comité des fêtes

14h30 Pétanque familiale
19h Apéritif dinatoire avec la banda LES MASCAGNES
21h Concert avec le groupe DUO A DEUX
22h DJ KERVIN

Dimanche 9 août : Le Café associatif à Cels
organisé par la Cour de Récré

Mercredi 19 août : REPAS GOURMAND
19h sur la place du village

Samedi 22 août : 10h –12h Coin des livres (salle des assos)

Dimanche 30 août : 11h30 Le Café associatif à JOBY
organisé par la Cour de Récré

Lundi 7 septembre : DON DU SANG
À la salle des fêtes de Parnac entre 16h et 19h

Dimanche 13 septembre : Repas de la chasse
Organisé par la société de chasse à la salle des fêtes de Parnac

Dimanche 13 septembre : VINOVALIE repas festif aux Bouysses



Tous les vendredis soirs de juillet et août :
de 19h30 à 23h au Château St Sernin sur réservation
EXPO Barriq'ART : quand l'art rencontre le vin !

La Gazette de Parnac n°35

Eté 2026

Chères Parnacoises, chers Parnacois,

Dans ce premier éditorial d'un nouveau mandat, je voudrais tout d'abord avoir une pensée pour les familles éprouvées par la disparition d'un être cher et les personnes touchées par la maladie.

Trois mois se sont écoulés depuis les dernières élections. Je tiens à vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, nos remerciements les plus sincères pour la confiance que vous nous avez accordée. Soyez assurés que nous avons la volonté de tenir nos engagements et de continuer à faire vivre et progresser notre village.

Je remercie chaleureusement les élus qui s'engagent dans ce nouveau mandat, ainsi que le personnel communal, dont l'implication quotidienne est essentielle au bon fonctionnement de la mairie.

Depuis notre élection, nous avons mis en place la nouvelle organisation, installé nos commissions municipales et désigné nos délégués dans les institutions partenaires.

La nouvelle gouvernance de la Communauté de communes, Vallée du Lot et du Vignoble s'organise également. Un projet de territoire est en cours d'élaboration, il sera finalisé pour la fin de l'année. Vous serez sollicités par questionnaire afin de recueillir votre vision du territoire, vos besoins réels et vos attentes.

Nous avons fait le choix pour le budget 2026 de ne pas augmenter les taxes foncières, dans un souci constant de gérer de manière rigoureuse nos dépenses. Nous avons poursuivi les chantiers engagés avec la réfection de la toiture de la salle des fêtes et l'achèvement à venir des travaux de Cels.

Le projet du quartier « Les cerisiers » entre dans sa phase concrète avec l'émergence d'un nouvel espace public qui viendra s'intégrer au centre bourg et qui accueillera le futur cabinet dentaire.

Je remercie tous les bénévoles qui s'investissent dans nos associations et dans les événements qui animent la vie de notre village.

La fête votive, qui sera cette année sur le thème « Parnac est dans le pré » sera un moment fort des festivités. Bravo aux membres du comité des Fêtes pour leur investissement et leur motivation. Les associations du village vous proposeront le 19 août un repas « Parnac Gourmand » avec animation musicale. A l'automne, une Journée citoyenne sera aussi un moment important d'engagement et de convivialité. Ces rendez-vous sont précieux, ils nous rassemblent autour de projets qui contribuent à la vitalité de Parnac.

Avec ces épisodes de chaleur intense, prenez soin de vous et de vos proches. La sécheresse s'installe progressivement. Il est primordial de respecter les consignes de sécurité afin de prévenir tout risque d'incendie.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été, riche de moments partagés en famille et entre amis.

Bien à vous,
Philippe Rigal, Maire de Parnac

« Chaque jour est une nouvelle vie pour celui
qui sait vivre »

Sénèque



La vie municipale

Le dimanche 15 mars 2026, la liste « Ensemble pour l'avenir de Parnac » conduite par Philippe RIGAL a été élu au premier tour avec 69.82 % de participation.

Ce jour, ont été élus 11 conseillers et 2 suppléants :

Philippe RIGAL, maire
 Gwladys GASTAL, 1ère adjointe
 Philippe BOMPA, 2ème adjoint
 Véronique COUDERC, conseillère déléguée
 Jean-Paul DELRIEU, conseiller délégué
 Virginie BAPTISTE, conseillère
 Guy LAVERGNE, conseiller
 Lydie LEGAULT, conseillère
 Philippe FREZABEU, conseiller
 Marion GARRIGUES, conseillère
 Mathieu SOULAYRES, conseiller
 Justine MINELLO, conseillère suppléante
 Yohan ANDRADE, conseiller suppléant



L'installation du conseil s'est déroulée le dimanche 22 mars. Le maire sortant Marc GASTAL a passé le relais à Philippe RIGAL, nouveau maire élu et conseiller communautaire à la communauté des communes.

Gwladys GASTAL et Philippe BOMPA ont été élus 1er et 2ème adjoints.

CREATION DES DIFFERENTES COMMISSIONS – Le maire est président de droit de toutes les commissions

Commission Communication, animations, culture et patrimoine

Membres : GASTAL Gwladys, GARRIGUES Marion, BAPTISTE Virginie, LEGAULT Lydie, COUDERC Véronique.

Membres consultatifs : LAFON Yves, MINELLO Justine, BOYER Françoise, POTEL Alain.

Commission Travaux et urbanisme

Membres : DELRIEU Jean-Paul, BOMPA Philippe, LAVERGNE Guy, GASTAL Gwladys, SOULAYRES Mathieu.

Membres consultatifs : ANDRADE Yohan, MINELLO Justine.

Commission Gestion des ressources humaines et des biens mobiliers

Membres : COUDERC Véronique, BAPTISTE Virginie, GASTAL Gwladys, BOMPA Philippe, DELRIEU Jean-Paul.

Commission Finances

Membres : GASTAL Gwladys, BOMPA Philippe, COUDERC Véronique, LEGAULT Lydie, DELRIEU Jean-Paul.

Commission Gestion de l'eau potable, réseau chaleur

Membres : BOMPA Philippe, DELRIEU Jean-Paul, SOULAYRES Mathieu, FREZABEU Philippe, LAVERGNE Guy.

Membres consultatifs : ANDRADE Yohan, REY Laurent

Commission Environnement, cadre de vie

Membres : COUDERC Véronique, LEGAULT Lydie, LAVERGNE Guy, BAPTISTE Virginie, DELRIEU Jean-Paul.

Membres consultatifs : MINELLO Justine.

Commission de la Sécurité publique, civile et de la prévention des risques

Membres : LAVERGNE Guy, GASTAL Gwladys, GARRIGUES Marion, BAPTISTE Virginie, FREZABEU Philippe, BOMPA Philippe, SOULAYRES Mathieu

Membres consultatifs : ANDRADE Yohan



La vie associative



Les associations du village se mobilisent pour vous proposer au mois d'août, un repas gourmand avec ambiance musicale.



C'est déjà l'été !

Alors on se met à l'ombre pour un moment de lecture...

Alors on trinque tout en papotant sur les animations passées et à venir !

Le 11 janvier, un apéritif festif a été offert à tous les adhérents pour les remercier de leur fidélité.

Au cours de l'assemblée générale du 23 janvier qui a réuni plus de soixante adhérents, le bilan de l'année 2025 a été réalisé et ont bien sûr été présentés les projets pour l'année 2026.

Coin des livres

Il fait vivre la lecture au village.

Installé dans la salle des associations, romans, bandes dessinées, livres pour enfants se côtoient sur les étagères.

Chacun peut y trouver de quoi satisfaire sa curiosité et partager ses découvertes avec les autres lecteurs.

Grâce à l'engagement des bénévoles, l'achat de nouveautés littéraires et la générosité des habitants qui offrent régulièrement des ouvrages, le Coin des Livres connaît un beau succès.

Café associatif

C'est un lieu de rencontre au cœur du village.

Grâce à l'implication des bénévoles et des adhérents, le café associatif offre plus qu'un simple espace où boire un verre, il favorise les échanges, les rencontres intergénérationnelles et le dynamisme local.

Un dimanche par mois, c'est le rendez-vous parnacais ! Une fréquentation constante dans une bonne ambiance !

Le 12 avril, les petits chasseurs étaient bien là pour chercher et trouver les œufs cachés dehors et dedans car le soleil avait oublié le rendez-vous...

Veillée du 18 juin

Une soixantaine de Parnacais mais aussi des voisins sont venus pour écouter Yves retracer l'histoire des vignerons de Parnac au cours des siècles. Cette histoire illustre la persévérance et la passion de générations de viticulteurs.

Oui l'été est bien là et, comme l'an passé, le café vient à vous ! A partir de 11h30

Dimanche 5 juillet : au Pargou au bord du Lot route des Vergnes

Dimanche 19 juillet : dans le parc centre bourg

Dimanche 9 août : à Cels

Dimanche 30 août : à Joby au bord du Lot rue des Condamines

Dimanche 20 septembre : salle des assos

Un grand merci à tous les bénévoles et adhérents qui participent activement à la vie de l'association.

Votre présence, vos idées et votre enthousiasme sont une source précieuse de motivation.

Et n'oubliez pas que La Cour de Récré reste ouverte à toutes et tous !

Vous pouvez nous contacter par mail et/ou par téléphone : lacourderecre46mail.com ou téléphone 06 37 77 30 81



Le Coin des livres sera ouvert les samedis 11 juillet, le 22 août et le dimanche 20 septembre de 10h à 12h.



La cour de récré de Parnac

2026, La Gabare fête ses 30 ans...

L'année 2026 s'ouvre par la traditionnelle rando galette
(vu le temps : plus galette que rando !!!)

Puis un temps fort, notre AG au mois de février toujours aussi suivie par nos adhérents aussi sensibles aux différents rapports qu'aux crêpes qui ont conclu ce rassemblement convivial.

Tout au long de l'année nous poursuivons nos promenades à la découverte du petit patrimoine rural caché, témoin de l'activité de nos anciens.



Début mars, nous nous retrouvons autour d'une potée généreuse préparée avec soin par notre équipe de cuisinières.



Le 19 avril, Michel Galaret, homme de notre terre quercynoise, nous partage sa sensibilité et nous amène à travers des histoires riches de diversité toutes empreintes de poésie et de rêve.

Plusieurs évènements ponctuent cette fin de premier semestre :

Notre sortie à Lège-Cap Ferret sur les bords du bassin d'Arcachon.

Après une laborieuse ascension, ils l'ont fait : ils ont marché sur la Dune !

Découverte des villas arcachonnaises, du phare du Cap Ferret, l'église algérienne, les ports ostréicoles... et une belle promenade en bateau sur le bassin, autour de l'île aux oiseaux et de



l'embouchure du bassin pour finir autour d'une dégustation d'huîtres.

Nos rencontres se poursuivent :



La visite du jardin de La Tour Marliac et sa collection de nénuphars.

Début août, notre participation au spectacle "Le Schpountz" donné dans le cadre du festival de Bonaguil.

Enfin le grand rendez-vous de l'automne sera festif à l'occasion des trente ans de la Gabare.

Nous fêterons l'évènement au mois d'octobre par une sortie, en bus, au cabaret "Le petit Paradis" à Pont du Casse.

Puis viendra le temps d'entrer dans l'hiver avec notre aligot au mois de novembre...

Nous souhaitons un bel été à tous les parnacais et à leurs familles.

Au plaisir de poursuivre nos rencontres et de les élargir à de nouveaux participants.

Jean-Paul

Les derniers vœux de Marc Gastal en tant que maire



Le 16 janvier 2026, la salle des fêtes a accueilli une cérémonie des vœux chargée d'émotion. À cette occasion, Marc Gastal a présenté ses derniers vœux en tant que maire, après trois mandats au service de la commune.

Pour ce moment symbolique, il était entouré de Maryse Maury, élue au Conseil départemental, et de Serge Bladinières président de la communauté des communes, venus saluer son engagement et son action au service du territoire.

Moment particulièrement fort de la soirée, Marc Gastal a souhaité s'entourer de l'ensemble de ses anciens conseillers municipaux qui l'ont accompagné tout au long de ses trois mandats. Un geste empreint de reconnaissance pour celles et ceux qui ont partagé avec lui les décisions, les projets et les défis de la vie communale.

Cette cérémonie a permis de revenir sur les réalisations accomplies au fil des années, mais aussi de remercier chaleureusement tous les acteurs qui ont contribué au développement de la commune.



C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès de Bernard Estardié, ancien maire de Parnac, survenu le 22 juin 2026.

Engagé durant de nombreuses années au service de notre commune, Bernard Estardié a consacré 31 ans à la vie municipale, dont 7 années comme maire de 2001 à 2008.

Son investissement, son sens de l'intérêt général et son attachement à Parnac ont marqué durablement notre village.

En cette douloureuse circonstance, la commune de Parnac adresse ses plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître.

Ce samedi 27 juin, sous un soleil éclatant, une foule nombreuse s'est réunie pour lui rendre hommage, montrant l'attachement et la reconnaissance de son implication dans la vie locale.

Merci Bernard, pour votre engagement au service de Parnac. Vous resterez dans la mémoire de notre village.

Commémoration de la Victoire du 8 mai 2026



C'est sous un beau soleil et avec une bonne sonorisation que le nouveau Maire a ouvert la commémoration pour le 81ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 en présence d'un grand nombre de parnacais et parnacais !

A ses côtés les nouveaux membres du conseil municipal, Jean-Paul Cavalié à la sonorisation, Marc Leymarie Porte drapeau, deux personnels en uniforme ayant répondu à l'invitation de la Mairie : le lieutenant de sapeurs-pompiers Antoine BRETON et le colonel Laurent RIGAL commandant de la base aérienne à vocation spatiale de Toulouse. Merci à Lucie pour sa lecture du texte de l'UFAC, suivie de « l'ordre du jour n°9 » du Général de Lattre de Tassigny par Virginie Baptiste et du message du Gouvernement par Philippe Rigal.

La cérémonie s'est poursuivie par le dépôt de la gerbe, l'appel des morts pour la France et la Marseillaise, reprise par l'assemblée présente.

Après avoir remercié l'ensemble des participants, le Maire nous a convié au traditionnel « verre de l'amitié ».

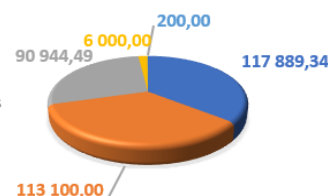
LA COMMUNE

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
221 463,53 €	292 643,32 €	63 033,26 €	90 607,26 €
Résultat cumulé positif de l'exercice 2025			31 151,22 €

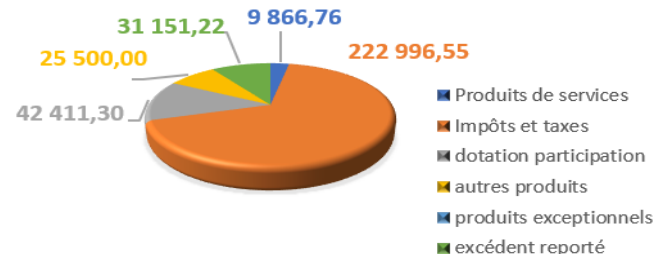
BUDGET PRIMITIF 2026 COMMUNE			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
331 925,83	331 925,83	406 940,01 €	406 940,01 €

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

- charges générales
- charges de personnel
- autres charges de gestion courantes
- charges financières
- charges exceptionnelles
- virement à la sect invest



PRODUITS DE FONCTIONNEMENT



Taux d'imposition pour l'année 2026 : Le conseil municipal a voté le maintien des taux d'imposition 2025 sur les taxes foncières.

Taxe Foncier Bati : **40.49 %** / Taxe Foncier Non Bati : **104.59 %**

Taxe Habitation Résidences Secondaires et Logements Vacants : **9.90% (9.76 % en 2025)**

Investissements 2026 : création d'un espace public en centre bourg : « placette des cerisiers »

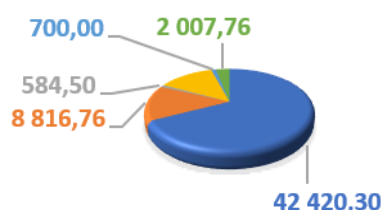
LE SERVICE EAU

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
69 884,60 €	86 074,14 €	60 792,68	270 612,48 €
Résultat cumulé positif de l'exercice 2025			10 317,89 €

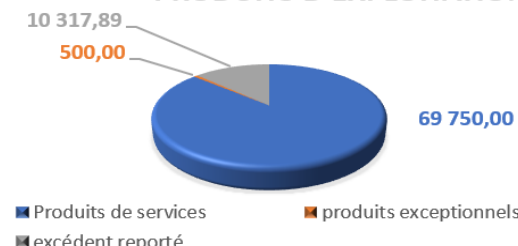
BUDGET PRIMITIF 2026			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
93 072,84 €	93 072,84 €	300 174,08 €	300 174,08 €

CHARGES D'EXPLOITATION

- charges générales
- charges de personnel
- autres charges de gestion courantes
- charges financières



PRODUITS D'EXPLOITATION



L'ensemble des comptes administratifs 2025 et des budgets primitifs 2026 sont consultables en mairie.

La MAM grandit avec les enfants



Depuis janvier 2024, la MAM Miel et Malice accueille jusqu'à huit enfants au sein de l'ancienne école rénovée pour l'occasion. Portée par Sissi et Laura, la MAM a rapidement trouvé sa place dans la vie du village et poursuit son évolution autour d'un objectif simple : offrir aux enfants un lieu d'accueil chaleureux, sécurisant et adapté à leurs besoins.

Au fil des mois, de nombreuses activités ont été mises en place pour favoriser leur bien-être, leur éveil et leur imagination : Ateliers lecture avec Cathy Lambert ou créatifs (peinture comestible), des balades découvertes dans le village, des chasses aux trésors ou encore des temps musicaux (dernièrement avec Bibi et son ukulélé).

À l'extérieur, un parcours sensoriel permet aux enfants d'explorer, de toucher et de découvrir leur environnement autrement. Une fois par mois, une journée sans jouet est également organisée afin de stimuler l'imagination, la coopération et le réemploi d'objets du quotidien.

L'équipe a récemment proposé une matinée à la ferme permettant de découvrir les animaux et de monter sur le dos de Cachou le poney. Dans les prochains jours, une animation avec l'EHPAD viendra renforcer les liens entre générations.

La MAM prépare actuellement sa fête de fin d'année, prévue le 10 juillet, autour du thème de la mer. Ce moment marquera aussi le départ vers l'école de quatre enfants, avec des costumes préparés par leurs petites mains.

Désormais, vous pouvez retrouver tous ces événements en photos sur Facebook. N'hésitez pas à aller visiter leur page!

Société de chasse

D'une manière générale les sangliers prolifèrent et occasionnent des dégâts importants aux cultures agricoles mais aussi dans les pelouses des particuliers et les jardins publics.

En lien avec leurs municipalités respectives et suite à des plaintes, les sociétés de chasse de Parnac et de Saint Vincent Rive D'Olt ont décidé de recourir à des tirs d'été aux sangliers.

Cette chasse permet d'intervenir de manière ciblée, discrète et efficace pour réguler les populations et lutter contre les dégâts causés aux cultures.

Les tirs d'été se pratiquent à l'approche ou à l'affût. Ils sont autorisés uniquement aux chasseurs détenteurs d'une autorisation préfectorale individuelle avec des techniques adaptées à la période estivale. Ils sont possibles tous les jours, du 1^{er} juin au 14 août 2026. Le tir est interdit de 9h00 à 18h00.

La société de chasse organise son traditionnel repas le dimanche 13 septembre à midi à la salle des fêtes de Parnac. Bel été



La municipalité rappelle que les obligations légales de débroussaillage permettent d'éviter la constitution de zones refuges pour les sangliers.

Face à l'accroissement continu des populations de sangliers, elle encourage également les particuliers qui subissent régulièrement des dégâts dans leurs jardins à s'équiper de matériel d'autoprotection comme des clôtures électriques.



Parnac est dans le pré : rendez-vous pour la fête votive !

Avant toute chose, le Comité des Fêtes de Parnac tient à remercier chaleureusement l'ensemble des habitants et des participants qui ont répondu présents lors de nos deux derniers rendez-vous gourmands : le repas de la Poule au Pot ainsi que la soirée Entrecôte. Votre présence et votre fidélité contribuent à faire vivre notre village et nous encourageant à poursuivre l'organisation de ces moments de convivialité.

L'été approche désormais à grands pas et avec lui notre fête votive, qui se déroulera les **24, 25 et 26 juillet 2026** sous le thème « **Parnac est dans le pré** ».

Comme le veut la tradition, les membres du comité viendront à votre rencontre lors des **aubades**, organisées les **samedi 18 et dimanche 19 juillet**. Nous vous remercions par avance pour l'accueil que vous leur réserverez.



Le vendredi 24 juillet, les festivités débuteront dès 21 heures avec l'orchestre **Bastingage**, qui ouvrira ce week-end festif dans une ambiance conviviale. Tout au long de la soirée, une formule **tapas, frites et canard** sera proposée au tarif de **7,50 €**.

À partir de **23 heures**, la fête se poursuivra avec un premier DJ set assuré par **Roman Pop's** avant de laisser place à **DJ Adrien Toma**, qui fera danser les participants jusqu'à la clôture de la soirée à **3 h 30**.

Le samedi 25 juillet, la bonne humeur sera au rendez-vous dès l'heure de l'apéritif avec l'animation de la banda.

En soirée, les convives pourront se retrouver autour du traditionnel **gigot à la ficelle**, proposé au tarif de **25 € par adulte et 12 € pour les moins de 12 ans**.

Les réservations sont obligatoires et peuvent être effectuées au 06 52 05 05 57. Le repas et la soirée seront animés par le groupe **Destination**, puis la soirée sera clôturée avec DJ set.

Le dimanche 26 juillet, la matinée débutera à **11 h 30** par la cérémonie au Monument aux Morts et le dépôt de la gerbe, suivis d'un apéritif offert par le Comité des Fêtes.

À **14 h 30**, les amateurs de pétanque pourront participer au traditionnel concours en doublette. À partir de **19 heures**, l'apéritif sera animé par la banda **Les Mascagnes** avant le retour très attendu du **Kebab Parnacois**, préparé en collaboration avec le chef **Marius** du restaurant *Les Jardins*.

La soirée se poursuivra à **21 heures** avec le concert du groupe **Duo à Deux**, avant de s'achever en musique avec **DJ Kervin**.

Le Comité des Fêtes vous attend nombreux pour partager ensemble ces trois jours placés sous le signe de la convivialité, de la musique et de la bonne humeur.

Plus que jamais, à Parnac, ici on cultive la fête ! Parnacoisement vôtre, le comité des fêtes.



Comité des Fêtes de Parnac



comitedesfetesparnac



Travaux d'enfouissement des réseaux aériens et rénovation du réseau d'eau potable à CELS

Les travaux à Cels avancent doucement mais sûrement !

La première phase du chantier est désormais achevée. Les travaux d'ouverture des routes ainsi que l'enfouissement des gaines ont été réalisés avec succès.

Le réseau d'eau potable a été entièrement renouvelé et mis en service le 30 avril 2026, permettant d'assurer la fiabilité de la distribution.

Dans l'attente de la finalisation des aménagements, la chaussée a été provisoirement goudronnée afin de garantir de bonnes conditions de circulation.

Les prochaines étapes du chantier se dérouleront au cours des prochains mois : la mise en place des nouveaux luminaires est prévue fin août, tandis que l'installation des armoires électriques est actuellement en cours.

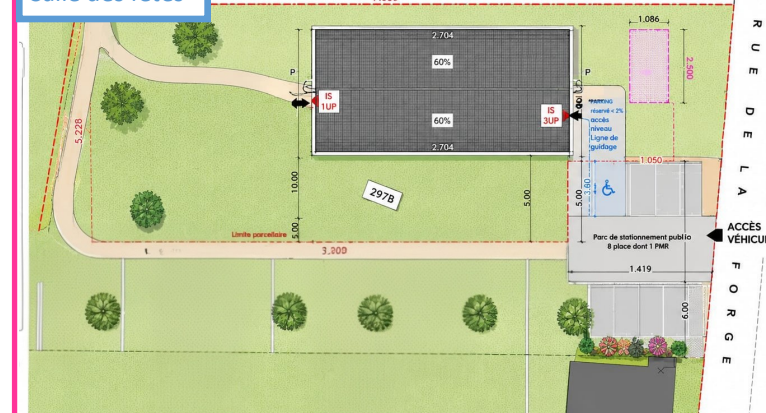
Les branchements individuels des habitations débuteront à la fin du mois de septembre.

Enfin, la dépose définitive du réseau aérien est programmée pour la fin de l'année, marquant l'achèvement de cette importante opération de modernisation des réseaux. A l'automne la municipalité aménagera la nouvelle placette de Cels, plantations et mobilier afin d'embellir cet espace public.



Le quartier « Les cerisiers » prend forme

Salle des fêtes



Pour mémoire, ce quartier est constitué de 2 parcelles achetées par la commune respectivement en 2014 et 2021. La première parcelle (voir croquis) fait l'objet d'un aménagement mixte.

D'une part, la commune a engagé la création d'un espace public composé d'un début de voirie qui desservira le nouveau quartier avec 8 places de parking à l'entrée et un cheminement piétonnier le reliant à la place Mercadier.

Parallèlement l'autre partie accueillera un projet privé de cabinet dentaire sur lequel nous reviendrons ultérieurement. Ces aménagements s'inscrivent dans le cadre de « Village à Venir » avec pour ambition de créer un nouveau quartier dans le centre bourg de Parnac.

Les travaux doivent débuter en septembre 2026.

BATIMENTS COMMUNAUX :

Lotissement Les Vignes

Les deux logements aménagés dans l'ancienne Poste, au lotissement Les Vignes, bénéficieront prochainement de travaux d'isolation thermique par l'extérieur. Initialement prévus pour débuter en juin, ces travaux ont été reportés et commenceront finalement en septembre 2026.

Logement école

Par ailleurs, le logement situé au-dessus de la cantine de l'ancienne école a également fait l'objet de travaux d'isolation. Ceux-ci ont été réalisés à l'occasion de la réfection du plafond du salon, rendue nécessaire à la suite d'un dégât des eaux.

Toiture de la salle des fêtes

Les travaux de réfection de la toiture de la salle des fêtes sont désormais achevés. Une bâche de protection a été installée sous les tuiles afin de prévenir toute infiltration d'eau, comme celles survenues lors des fortes pluies de septembre 2023.

La prochaine étape consistera au remplacement des dalles du plafond endommagées par ces infiltrations.

Les caprices du temps!



Après un hiver particulièrement pluvieux, la commune a été marquée le 12 février par une tempête. Cet épisode climatique a provoqué d'importants dégâts, avec près de 25 arbres déracinés sur la commune, suivi le 13 février d'une crue atteignant les 5.68 m.



Dans la continuité de ces événements, l'été s'installe cette année sous des températures exceptionnellement élevées.

Dès le mois de juin, un épisode de canicule rouge a été déclenché, imposant une vigilance renforcée et des mesures de protection pour les populations les plus fragiles. N'hésitez pas à vous signaler à la mairie en appelant le 05 65 20 12 94 si vous souhaitez faire l'objet d'un suivi individuel pendant une période de crise.

RESEAU EAU POTABLE

Depuis le début d'année, nous avons fait face à plusieurs casses au niveau de la conduite principale dans la route des combes, privant ainsi tout le bas de Parnac en eau potable.

Les fortes précipitations de janvier et février ont rendu les sols mous et instables. Les canalisations peuvent bouger ce qui fragilise les joints et peut provoquer une casse.

Merci à Laurent et Philippe pour leur réactivité!

Les derniers contrôles sanitaires réalisés sur le réseau d'eau potable confirment une eau de bonne qualité et conforme aux normes en vigueur. Retrouvez les analyses sur Parnac.fr

Un nouveau service à la population :

la location d'une remorque à déchets verts

Afin de faciliter l'évacuation des déchets issus de la taille des haies et des arbres, la commune met à disposition des habitants une remorque dédiée exclusivement aux **déchets verts de taille et de branchages**. C'est un service que la commune propose exclusivement aux habitants de Parnac pour répondre à une demande de la population. Cela facilitera l'évacuation des déchets verts pour les particuliers dépourvus de remorque.



Tarifs

La mise à disposition est facturée selon les tarifs votés par le conseil municipal :

30 € : forfait de mise à disposition et d'enlèvement de la remorque ;

500 € : chèque de caution (restitué si aucune dégradation ou anomalie n'est constatée).

Pour toute demande de réservation ou de renseignements complémentaires, merci de contacter la mairie.

A RETENIR!

LA PREMIERE JOURNEE CITOYENNE :

Dimanche 18 octobre 2026

Le 1er dimanche des vacances de Toussaint

La municipalité vous invite à participer à une journée dédiée à l'entretien et la valorisation de nos chemins communaux.

Au programme : débroussaillage, taille de la végétation, nettoyage dans une ambiance conviviale!

Ensemble contribuons à préserver notre cadre de vie qui fait la richesse de notre commune!

Nous vous attendons nombreux !



Olivier Guerret, dirigeant de M2i Group
présentant le site de Parnac

M2i—Biocontrol

Jeudi 18 juin, Olivier Guerret dirigeant de la société M2i Group recevait à Parnac une délégation d'Argentine de la province de Mendoza pour une

journée d'échanges techniques autour de la protection biologique des vignobles et de l'utilisation des phéromones en alternative aux insecticides traditionnels.

Au programme de cette rencontre en terre de Malbec, la visite de domaines viticoles et de la ferme expérimentale d'Anglars-Juliac.

La journée s'est achevée par la visite du site industriel de conditionnement et d'expéditions à Caunezil en présence des équipes, de nombreux élus locaux et de Mme la préfète du Lot.

Les partenariats et les coopérations initiés par M2i Biocontrol ouvrent de nouvelles perspectives de développement économique et nous apportent la preuve qu'on peut innover et inventer l'agriculture de demain tout en restant profondément ancré sur notre territoire rural.



Zoom sur ...

Dans une nouvelle rubrique « Zoom sur ... » Alain Potel, ingénieur pluridisciplinaire de formation et parnacois nous apporte son éclairage sur des sujets d'actualités

Quel type de véhicule allons-nous conduire demain ?

Durant la dernière décennie du XIXème siècle les taxis new yorkais et parisiens étaient majoritairement électriques. Le premier véhicule qui a dépassé les 100 km/h en 1899 était lui aussi un véhicule électrique. Mais cette technologie va connaître un déclin suite à la révolution du pétrole et l'invention du moteur à explosion. Cette découverte va engendrer un tournant majeur et permettre à l'industrie automobile de connaître un essor gigantesque.

Mais en juillet 2017 le ministre de la transition énergétique annonce la « fin de la vente des voitures à essence et diesel en Europe d'ici 2035 » et ceci afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

TECHNOLOGIE	AVANTAGES	INCONVENIENTS
Electrique	Absence de bruit moteur Pas d'émission de CO ² Avantage fiscal Fiabilité	Prix Poids et autonomie Coût kW en cas de recharge rapide
Hybride	Consommation modérée surtout en ville Autonomie liée au moteur thermique	Complexité de la motorisation
Essence	Prix d'achat Mécanique éprouvée	Consommation et émission CO ²
Diesel	Consommation faible Mécanique fiable	Bruyant Génère des Nox nocifs à la santé

Les constructeurs automobiles ayant anticipé cette annonce s'adapteront assez facilement mais cette mesure questionne les consommateurs.

Ce tableau résume les aspects techniques et économiques ; bien que non exhaustifs, ils permettent une approche synthétique qui peut aider à la compréhension et au choix d'un futur véhicule suivant des contraintes personnelles. Il faut bien avoir à l'esprit que les véhicules équipés exclusivement de moteurs thermiques seront de plus en plus rares chez les concessionnaires automobiles et cette tendance s'accroîtra dans un proche avenir.

Le Marathon des Vignobles : 4ème édition!

Dimanche 31 mai, journée de la fête des mères, le marathon des vignobles a traversé notre beau village! Voie verte, chemin de Saulinière, le bourg, la terrible côte de Massabie et enfin la voie verte à Cels!
 Cette traversée a nécessité la mise en place de 14 signaleurs répartis sur la commune, tout de bleu vêtus pour orienter les visiteurs égarés dans le méandre!
 Mais aussi plus de 10 bénévoles au service des marathonniens et semi-marathonniens installés sur les deux arrêts ravitaillement!



UN GRAND MERCI AUX BENEVOLES !!!!

Michel, Nicole, Françoise, Philippe, Audrey, Magali, Cathy, Nadège, Simone, Marie-Danielle, Marie-Paule, Jean, Guy, Florent, Lydie, Philipe, Amaury, Francois, Laurent, Xavier, Pierre, Sylvie, Christelle, Justine, Gwladys, Thomas, Laurent, Céline et Clara. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux volontaires!!!

Ce fût une belle matinée festive qui s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié!

BRAVO aux coureurs parnacais, Marie Alagnoux, Mathilde Rigal et Guillaume Barraud !



REPAS DE QUARTIER

Début juin, deux quartiers ont organisé leur repas de quartier, Cels et le Port de l'Angle!

C'est une belle occasion de rencontrer ses voisins en petit comité, plus propice aux échanges. Ces dernières années de nombreuses maisons ont été rachetées, nous invitons les quartiers à se mobiliser **pour créer une fois par an un repas partagé !**

RESTAURANT « LES JARDINS » ETOILÉ



Au cœur du vignoble de Cahors, se niche une adresse gastronomique devenue incontournable le restaurant « Les Jardins ». Installé dans une ancienne grange donnant sur un magnifique jardin, ce restaurant offre un cadre exceptionnel mêlant authenticité, élégance et sérénité.

Aux commandes de la cuisine, le chef Marius Halter sublime les produits du terroir à travers des créations raffinées, inventives et respectueuses des saisons. Chaque assiette est pensée comme une invitation au voyage, associant avec justesse saveurs locales et inspirations contemporaines.

L'accueil attentionné d'Astrid Halbutier et ses conseils avisés autour des vins du vignoble de Cahors complètent ce moment de découverte gastronomique.

Installés à Parnac depuis 2017, Marius et Astrid ont trouvé leur place au sein du village grâce à leur convivialité, leur implication et leur attachement au territoire. Leur réussite est aussi celle d'une belle intégration.

Récompensé d'une étoile par le Guide Michelin, le restaurant Les Jardins contribue au rayonnement de Parnac bien au-delà de notre territoire. Cette table d'exception attire des visiteurs venus découvrir l'art de vivre lotois, la richesse de notre vignoble et la qualité de notre patrimoine culinaire.



Le restaurant est aujourd'hui l'un des ambassadeurs de l'excellence gastronomique de la vallée du Lot, faisant la fierté des habitants de Parnac et de tout le territoire.



Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble : une nouvelle équipe pour un nouveau mandat

À la suite des élections municipales de 2026, la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble a renouvelé sa gouvernance lors du conseil communautaire du 15 avril.



À l'issue du scrutin, **Fabienne Sigaud, maire de Prayssac, a été élue présidente de l'intercommunalité**. Elle succède à Serge Bladinières et devient la première femme à présider l'intercommunalité.

Le bureau communautaire a également été installé avec 27 membres représentant l'ensemble du territoire, dont Philippe Rigal pour la commune de Parnac.

Lors du premier conseil de la nouvelle mandature, les 44 élus communautaires ont engagé la mise en place des commissions de travail qui auront pour mission de préparer les projets communautaires dans les domaines du développement économique, de l'environnement, de la voirie, de l'enfance-jeunesse, du tourisme, de la culture et des services à la population.

Huit vice-présidents ont également été élus et se sont vu confier les principales délégations :

Jérôme Belmonte, maire de Soturac : Développement économique, mobilité et numérique.

Rémi Branco, maire de Puy-l'Évêque : Petite enfance, enfance, jeunesse et sport.

Stéphane Lajaunias, maire de Sauzet : Voirie et collecte des déchets.

Chrystèle Minello, conseillère municipale de Luzech : Affaires sociales, services à la population et communication.

Guy-Noël Francoual, adjoint au maire de Duravel : Santé, accès aux soins et prévention.

Jean-Pierre Alaux, maire d'Albas : Culture, tourisme, voie verte et chemins de randonnée.

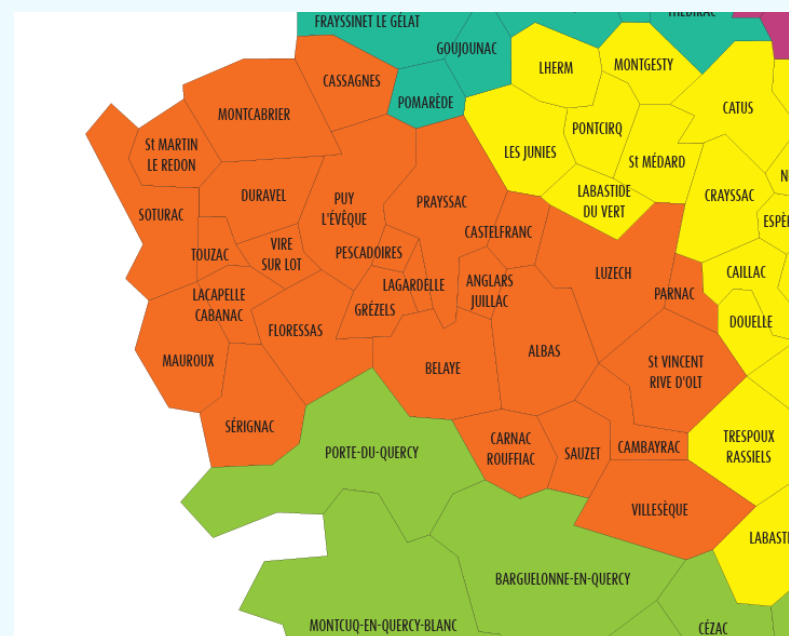
Alain Dutranois, maire de Floressas : Patrimoine communautaire, habitat et transition énergétique.

Mathieu Molinié, maire de Carnac-Rouffiac : Aménagement du territoire, urbanisme et politiques contractuelles.

Cette nouvelle gouvernance aura pour mission de poursuivre le développement du territoire, de renforcer les services aux habitants et d'accompagner les projets des 27 communes de la Vallée du Lot et du Vignoble tout au long de la mandature 2026-2032.

Vous pouvez retrouver toutes les infos sur le site de la communauté des communes : ccvlv.fr

Projets, voiries, santé, tourisme, actualité, économie, loisir, jeunesse...



La communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignobles (CCVLV) est un regroupement de communes qui travaillent ensemble pour gérer des services et des projets d'intérêt commun.

Parmi les 27 communes, Parnac, Luzech, Saint Vincent Rives d'Olt, Albas, Sauzet...

La communauté de communes regroupe en tout une population de 14550 habitants.

La rivière Lot est la colonne vertébrale de notre territoire marqué par une forte identité viticole (plus de 80 % de l'aire de l'appellation AOC Cahors situés sur les cantons de Luzech et de Puy-l'Évêque.



LES GRANGETTES ET MAISONS DE VIGNES

Quand on se promène dans Parnac, on peut observer, dispersées le long des routes ou au milieu des vignes, des petites constructions : les grangettes.

Elles sont les témoins d'une époque où les vignerons avaient besoin d'un abri sur les parcelles de vignes éloignées de leurs habitats. Elles sont construites au 19ème et au début du 20ème siècle. Les murs sont en pierres issues de carrières locales, les charpentes en chêne recouvertes de tuiles canal. Généralement, leur architecture, simple mais soignée est en parfaite harmonie avec le paysage viticole.

LA VIE DES GRANGETTES

Les vignerons vont construire les grangettes près de leurs parcelles pour une utilisation adaptée aux travaux des champs.

Selon leurs dimensions, (10 à 20m2), parfois avec un étage, elles étaient utilisées comme un abri. Elles pouvaient loger provisoirement des ouvriers saisonniers. On pouvait s'y abriter lors des pauses déjeuners ou quand le temps était mauvais. Dans les plus grandes, on pouvait stocker du foin, des petits outils et y abriter le bœuf. Certaines sont équipées d'une citerne permettant de stocker les eaux de pluie pour préparer les sulfates.



ETAT DES LIEUX

En 2008, l'association « la gabare de Parnac » va recenser toutes les grangettes du village. Elle va rédiger un document très précis indiquant, leurs positions sur le territoire, le nom du propriétaire, la photo et surtout l'état de conservation.

Aujourd'hui 30 grangettes existent : 16 en bon état, 9 en état médiocre, 5 délabrées. Elles appartiennent à 20 propriétaires privés. Certaines sont menacées de ruine dans un avenir proche, d'autres auraient besoin de travaux d'entretiens. Des transformations dans les ouvertures ont parfois modifié l'aspect extérieur. Le PLUI fixe des règles qui canalisent les modifications d'agrandissements et de créations d'ouvertures.

Il est urgent d'inciter les propriétaires à protéger leurs grangettes grâce à des mesures incitatives coordonnées. Bon à savoir, la « Fondation du patrimoine » peut aider les propriétaires privés à obtenir des aides financières directes et des déductions fiscales. Il en va de la conservation de ce petit patrimoine rural.



UNE IDEE !

Pourquoi pas créer un circuit de randonnée ;
« de grangette en grangette »



DECHETS SAUVAGES : C'est trop!

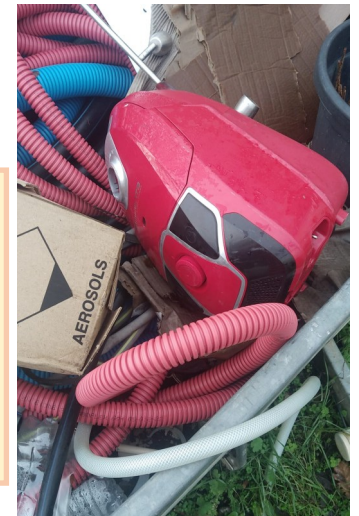
Depuis plusieurs mois, de nombreux dépôts sauvages et encombrants sont constatés à proximité des points de collecte de notre commune. Meubles, jouets, gravats ... sont régulièrement abandonnés sur notre commune devant ou dans les bacs.

Les bacs sont uniquement destinés aux déchets ménagers.

Nous rappelons que les déchets tels que : les encombrants, meubles, métaux, gravats, peintures, solvants et autres produits toxiques, déchets électriques (lampes, radio, tv...) sont interdits dans les containers. La déchèterie de Luzech est à la disposition des habitants gratuitement.

Préserver la propreté de notre commune est l'affaire de tous.

Ensemble agissons avec civisme pour maintenir un cadre de vie agréable et respectueux de l'environnement.



Déchèterie de LUZECH

Horaires d'été

du 22 juin au 31 août

Lundi : FERMÉ

Mardi, mercredi, jeudi : 7h- 13h

Vendredi : FERMÉ

Samedi : 7h- 13h

Horaires habituels

Mardi -Jeudi -Samedi 9h/12h

Lundi - Vendredi 14h/18h

Mercredi 9h/12 -14h/18h

Comment aménager mon lieu de vie pour limiter la prolifération du moustique tigre ?

J'adapte **mes actions** à mon environnement, je coche les lieux de ponte à neutraliser chez moi



VIDER

1 fois par semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux dormantes, après la pluie

- ☐ Coupelles, cache-pots de fleurs
- ☐ Gamelles pour animaux domestiques
- ☐ Pieds de parasols et décorations de jardin
- ☐ Bâches de mobiliers de jardin, piscines
- ☐ Seaux, arrosoirs et bidons divers

RANGER

à l'abri de la pluie et/ou des irrigations

- ☐ Outils de jardinage
- ☐ Seaux et arrosoirs
- ☐ Poubelles
- ☐ Pneumatiques
- ☐ Jouets d'enfants

ENTREtenir

- ☐ Bassins d'agrément (mettre des poissons)
- ☐ Pompes de relevages
- ☐ Regards et bornes d'arrosage
- ☐ Piscines (dosage du chlore)

CURER

pour faciliter les écoulements des eaux

- ☐ Siphons d'éviers et fontaines
- ☐ Bondes d'évacuation extérieures
- ☐ Rigoles couvertes avec grilles
- ☐ Gouttières et pièges à sable, chéneaux, etc

COUVRIR

de façon hermétique ou à l'aide d'un voile moustiquaire

- ☐ Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves
- ☐ Fûts divers
- ☐ Tous réceptacles pluviaux
- ☐ Pots à réserve d'eau intégrée

À RETENIR !

5 minutes d'action pour 3 semaines de tranquillité.

Ce moustique se déplace entre 30 et 150m autour de son lieu de naissance.

Pensez à vérifier sous les terrasses et toitures terrasses

JETER

à la poubelle ou en déchèterie

- ☐ Récipients inutilisés
- ☐ Encombrants